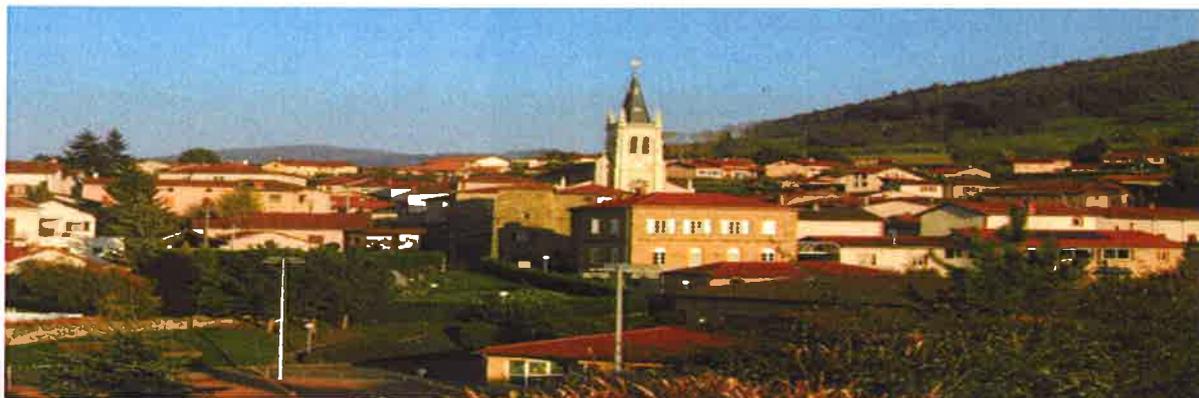




Lettre de l'équipe municipale n° 43



Séance du vendredi 20 juillet 2018 à 20h

Absents excusés : Karelle RICHARD-ZACHARIE (procuration à Laëtitia TEXIER), Laëtitia ANDRE (procuration à Virignie MASSE), Anne-Laure MARCO, Johan AUBANEL (procuration à Joseph VOLAY).

Une école publique à 3 classes

Ce sont des conditions d'apprentissage avec plus de qualité, plus de possibilité, plus de disponibilité au profit des enfants.

C'est la vie maintenue dans notre cœur de village.

Je veux ici insister lourdement sur la problématique.

C'est maintenant, pendant ce temps de démobilitation estivale, qu'il faudrait que soient inscrits encore 4 enfants (date butoir 20 août). Après, il sera trop tard !

J'en appelle une dernière fois aux familles de Saint-Genis-l'Argentière qui ont scolarisé leur (s) enfant (s) à l'école publique de Sainte-Foy-l'Argentière.

Si plusieurs d'entre elles inscrivent leurs enfants à Saint-Genis-l'Argentière, elles font perdurer un service public indispensable et important.

Les enfants ont des capacités insoupçonnées d'adaptation.

Les habitudes familiales peuvent se changer, j'en reste persuadé.

Après le 20 août, je le rappelle, il sera trop tard.

Saint-Genis fera partie de ces villages avec 2 classes pour un certain nombre d'années car le seuil de réouverture est malheureusement beaucoup plus élevé.

Avec la mobilisation des parents d'élèves, le soutien du Conseil Municipal, je veux croire encore à cet espoir de maintenir les 3 classes dans notre village.

Je reste disponible à tout instant ... pour que vive notre commune.

Christian RIVOIRE, Maire.



ECOLE : MAINTIEN DE LA 3EME CLASSE

A ce jour, 49 élèves sont inscrits à l'école publique de notre commune. Afin de pouvoir négocier le maintien de la 3ème classe avec les représentants de l'éducation nationale, le seuil minimum de 53 élèves inscrits doit être établi. Pour cela l'association des parents d'élèves JAQUADI a fait passer un spot sur RADIO MODUL il y a deux semaines, afin d'informer un plus large public de notre situation actuelle...

Des actions auprès des services humanitaires, services sociaux et de l'OPAC ont été engagées afin d'être en contact avec des familles pouvant être dans le besoin et pouvant compléter le déficit d'inscription sur notre école.

La "publicité" des logements vacants, que ce soit des bayeurs privés ou publics, est régulièrement suivie afin de pouvoir rassembler un maximum de personnes à notre cause, qui nous l'espérons, n'en sera plus une d'ici le 20 août prochain, date butoir avant décision du représentant de l'éducation nationale.

Nous avons besoin de trouver tous ensemble, une solution pour le maintien de la 3ème classe qui est essentiel, car les enfants et l'école font intégralement partie de la vie de notre commune.

Pour information, Monsieur Romain PONCET sera le maître remplaçant de Magalie MORILLON à la rentrée de septembre pour la classe des maternelles.

Concernant la cantine, Gisèle PREVOT et toute l'équipe associative de la cantine sont grandement félicitées par le maire et son conseil municipal pour la gestion rigoureuse du service compte tenu d'une fréquentation en baisse (925 repas en moins par rapport à l'année scolaire précédente).

Cette baisse s'explique, entre autre, par le nombre des élèves partants, non remplacés. La remarque a été faite sur le déséquilibre de la répartition des charges, concernant le prix de revient d'un repas, entre la part demandée aux parents qui reste très faible par rapport à celle prise en charge par la collectivité.

Toutefois, le conseil souhaite continuer à supporter ce coût différentiel pour cette année, en conservant le tarif actuel de 4,20 € le repas, en espérant que le nombre de repas augmente à la rentrée prochaine (tout comme celui du nombre d'inscriptions à l'école) afin de pérenniser ce service aux familles.



LE POINT SUR LES TRAVAUX

- Dans le cadre de la voirie communautaire, les travaux sur les chemins de Malacour, des Marniches, la rue des Prairies et l'impasse des Rivières sont terminés.
- Le goudronnage de la petite place derrière l'église est terminé ; le traçage de la place PMR se réalisera en septembre ; des bandeaux réfléchissants et un marquage podotactile seront mis en place sur les marches de l'église ; les mains courantes seront aussi modifiées pour être en conformité avec la réglementation accessibilité.
- Suite aux orages, des travaux de nettoyage ont été effectués avec une mini-pelle pour refaire des fossés et reprendre des glissements de terre.

- Un courrier a été adressé à l'entreprise qui a installé le city stade, après la constatation de quelques anomalies.
- Le chiffrage pour l'aménagement d'une douche PMR à la salle des sports s'élève à 2.306,40 € TTC (plomberie + carrelage) ; la proposition est transmise au pôle accessibilité de la direction départementale des territoires pour validation avant exécution des travaux.
- Un devis a été demandé pour les travaux d'élagage « grande hauteur » sur le secteur des Vignes.



RADAR PEDAGOGIQUE

Le conseil valide l'achat d'un cinémomètre solaire performant (coût 2.000 € HT) pour être installé à l'entrée du village route de Montromant. Celui-ci enregistrera le nombre de véhicules/jour et la vitesse de passage de chaque véhicule circulant sur la voie concernée.



TRAVAUX SYDER : INFORMATIONS

Les travaux, sous maîtrise d'œuvre SYDER, pour le remplacement des luminaires ont commencé : changement des supports, armoires de commandes, certains poteaux vétustes ; 36 points électriques sont concernés sur la commune. A terme, une extinction nocturne est prévue sur les secteurs des Rivières et de Lafay et une baisse d'intensité pour le village, ce qui entraînera une baisse de la consommation d'énergie non négligeable.



DOSSIER D'ADRESSAGE

90% des foyers ont récupéré leur plaque et certificat d'adressage. Les retardataires sont priés de passer en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat. Les rares anomalies ou erreurs soulignées sont en cours de règlement. Le listing anciennes/nouvelles adresses a été remis à « la poste » ; les pompiers ont bien pris note également des changements. Nous ne savons par contre absolument pas quand la mise à jour aura été prise en compte sur les bases de données pour les GPS. Nous soulignons et remercions le travail effectué par nos employés communaux pour le scellement des poteaux et la pose des plaques de rues.



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Un long débat a eu lieu concernant la répartition du F.P.I.C. (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales). Le souhait émis par la plupart des communes a été de percevoir au moins une somme égale à l'année précédente tout en augmentant la part intercommunale (plus de communes, plus de compétences à gérer). La validation aura lieu lors de la prochaine réunion du 24 juillet. Un compte rendu succinct des réunions est établi par la communauté de communes ; il sera désormais transféré par mail à chaque conseiller municipal.



INFORMATIONS DIVERSES

Point de collecte de Lafay.

Le personnel de ramassage des ordures ménagères nous signale un problème (connu depuis longtemps) concernant le point de collecte de Lafay ; en effet, ce dépôt n'est pas respecté du tout : les poubelles sont pleines alors que le ramassage a eu lieu la veille, les sacs noirs et jaunes sont mélangés, le tri à l'intérieur des poubelles est pas ou mal fait et souvent ce point sert de déchetterie (dépôt d'appareil ménagers, de pneus ...).

Le hameau comporte 48 maisons, le nombre de bacs est donc certainement un peu faible. Nous allons voir pour agrandir un peu la plateforme et augmenter ainsi le nombre de bacs.

Nous demandons à tous de **RESPECTER IMPERATIVEMENT** les jours de ramassage et de ne pas déposer leurs sacs à longueur de temps.

Nous sommes conscients que ce point est à proximité de la route départementale et donc qu'il n'y a pas que les habitants du hameau qui s'en servent. La solution serait-elle un local fermé avec une clé par foyer ? Nous allons étudier les solutions possibles.

Station d'épuration intercommunale

La situation ne s'améliore pas et les odeurs s'éternisent.... Une plainte a été déposée par la société de pêche et l'agence de l'eau pour pollution de la rivière ; une pétition a été établie par des riverains, la presse et les médias ont été alertés.

Suez travaille sur ce problème depuis plus d'un mois mais les causes peuvent être multiples et s'avèrent très complexes à trouver.

Des points de contrôles en sortie de plusieurs entreprises sont en cours.

Hôpitaux locaux

Les élus et associations se battent toujours contre la fermeture de nos centres périnataux de Feurs et l'Arbresle mais l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) est toujours dans un objectif de regroupement.

Trésorerie de Saint-Laurent-de-Chamousset

Toujours dans le même objectif « regroupement », la trésorerie de Saint-Laurent est menacée d'être délocalisée à Saint-Symphorien-sur-Coise.

C'est un éloignement du service public qui aggrave un peu plus la qualité des services de proximité.

La mairie soutient évidemment le maire de Saint-Laurent dans sa bataille pour conserver cette administration.

Travaux Tonkin/place de la mairie

Les prélèvements d'enrobé sont tous négatifs à l'amiante.

Un passage de caméra dans les canalisations d'assainissement a eu lieu et a révélé des tuyaux en état correct ne nécessitant pas un changement dans les prochaines années.

Le retour de l'adjoint au Commandant du Groupement des pompiers quant à l'accessibilité à la salle des fêtes après les travaux est revenu positif. Rien n'empêche donc le lancement des appels d'offres.

4 cantons

Le jury « fleurissement » passera sur notre commune le 31 juillet.



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 7 septembre 2018 à 20h en mairie.



SECRETARIAT DE MAIRIE

Attention ! En raison de congés, il sera fermé au public les semaines 31, 32 et 33, c'est-à-dire du lundi 30 juillet au vendredi 17 août 2018.

Réouverture lundi 20 août 2018.



*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

M a i r i e (1 place de la mairie 69610 Saint-Genis-l'Argentière)
Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30
Tél. 04.74.70.04.83. Courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr
site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr
M é d i a t h è q u e (90 chemin des écoliers 69610 Saint-Genis-l'Argentière)
Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15
Tél. 04.74.26.22.56 Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

INFORMATIONS DIVERSES

La Revole – vogue annuelle

Les « agitateurs de village » proposeront à la population la brioche de la vogue samedi 28 juillet 2018 –

Merci de leur réserver un bon accueil.

Fréquences télévision

Le 11 Septembre 2018, les fréquences de la TNT changent ! Si vous recevez la télévision par antenne râteau, vous êtes concernés par ce changement. Vous devrez donc faire une nouvelle recherche des chaînes à l'aide de votre télécommande. En cas de problème contacter le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Conciliateur de justice

Nous vous rappelons qu'un conciliateur (M. Jean-Loup CLEMENT) est à votre disposition en mairie de Saint-Laurent-de-Chamousset le 2^{ème} lundi du mois (prendre rendez-vous en mairie au 04.74.70.50.19). Il est à votre disposition GRATUITEMENT pour tous litiges entre bailleurs/locataires, problème de copropriété, troubles du voisinage, problèmes avec d'autres personnes ...

G.E.L.F.

Le Groupement d'Employeurs du Lyonnais et du Forez, créé depuis 2001, accompagne les entreprises des Monts du Lyonnais dans leur problématique de recrutement et propose des emplois de proximité. Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes ; les salariés, eux, partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

Alors si vous avez besoin d'un salarié à temps partiel (de quelques heures par semaines ou plusieurs jours par mois), si vous souhaitez alléger la gestion administrative (le GELF prend en charge la gestion des contrats, fiches et paies...) ou pour effectuer un pré-recrutement, pensez à contacter le GELF au 09.84.53.74.08.

Si vous êtes un particulier et que vous recherchez un emploi près de chez vous, le GELF peut également répondre à vos besoins.

Boule joyeuse

Voici les dates des 3 prochains concours de boules organisés par l'association « La Boule Joyeuse » à Saint-Genis :

Lundi 6 août à 14h : Concours de la Vogue en quadrette illimitées, ouvert à tous.

Samedi 25 août à 13h30 : Challenge André PONCET réservé aux licenciés

Samedi 15 septembre à 8h : Challenge BLONDEL-MOURIN réservé aux licenciés

Cour de gym douce

Mal au dos ? Manque de souplesse ? Allongez-vous sur le tatamis et laissez-vous guider.

Avec des mouvements simples, ludiques, différents d'une séance à l'autre, vous redécouvrirez le plaisir de bouger librement. (Cours basés sur la méthode Feldenkrais)

Reprise des cours 19 et 20 septembre à la salle Bayard de Sainte-Foy (rue de l'Ile) : mercredi et jeudi 10h30/11h30, jeudi 18h/19h

Contact : Anne-Marie GEORGET (Kinésithérapeute) 06 74 38 09 04 et 04 74 26 21 88

georgetannemarie@gmail.com